

**APPEL DE CANDIDATURES****Titre: CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA CRSH DE NIVEAU 2 SUR L'INCLUSION DANS L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE**

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sollicite des candidatures provenant des domaines des sciences de l'éducation, de la psychoéducation, de l'orthophonie, des sciences de l'activité physique, de la psychologie ou de disciplines connexes pour l'attribution d'une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur l'inclusion dans l'éducation de la petite enfance. Cette chaire s'inscrit plus spécifiquement dans la programmation scientifique du Groupe de recherche sur l'intervention précoce inclusive (GRIPI). Les membres du GRIPI mènent des travaux visant à élaborer, expérimenter et évaluer des solutions originales permettant de répondre aux défis de l'intervention précoce inclusive pour les enfants, leur famille et leurs milieux. Ils contribuent à : 1) développer, promouvoir et soutenir les pratiques éducatives inclusives, et ce, par l'identification des conditions nécessaires, ainsi que la mise en œuvre et l'évaluation des soutiens aux milieux, 2) développer et évaluer les pratiques en soutien aux enfants, à leur famille et à leurs milieux de vie et 3) développer et/ou valider des outils d'évaluations permettant de documenter les besoins des enfants et leur famille. Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec des partenaires dans le domaine de l'inclusion des jeunes enfants et permettent d'apporter des solutions concrètes aux défis et problèmes rencontrés dans les milieux de pratique.

Cette chaire s'inscrit également directement dans la 4e orientation du Plan de la recherche stratégique 2020-2026 de l'UQTR, soit l'orientation Société et santé inclusives. Cette orientation regroupe les travaux de plusieurs chercheuses et chercheurs de l'UQTR qui s'intéressent au développement de l'être humain à différents stades de la vie et au sein de différents milieux. Leurs travaux contribuent activement à l'avancement des connaissances et à l'amélioration de la qualité de programmes, de procédures, d'instruments de mesure, d'interventions et de traitements développés à l'intention de celles et ceux qui éprouvent des besoins particuliers. La recherche portant plus spécifiquement sur l'inclusion d'enfants ayant des incapacités ou provenant de la diversité ethnique, notamment en milieu de garde, constitue un domaine d'expertise internationale à l'UQTR, comme en témoignent les travaux de la Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce inclusive.

Ce poste menant à la permanence s'adresse à des personnes reconnues par leurs pairs pour leur potentiel à devenir des chercheuses ou des chercheurs exceptionnels. L'UQTR est donc à la recherche de personnes qui ont un excellent dossier de réalisations scientifiques et qui ont le potentiel d'obtenir des financements compétitifs dans le domaine des sciences humaines et sociales. La personne retenue sera amenée à diriger un programme de recherche indépendant et innovant sur la thématique de l'inclusion en petite enfance, et ce, en collaboration avec l'équipe du GRIPI et de la Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce inclusive. Elle sera également amenée à participer à l'enseignement et à la formation des personnes étudiantes de premier cycle et de cycles supérieurs sur cette thématique.

Le Programme des chaires de recherche du Canada :

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 sont accordées après un processus d'évaluation rigoureux à des chercheuses et des chercheurs émergents remarquables. Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 sont valables 5 ans et chaque chaire est accompagnée d'un financement annuel de 120 000 \$. Les personnes qui souhaitent obtenir une chaire de niveau 2 doivent avoir obtenu leur doctorat depuis moins de 10 ans au moment de soumettre le dossier de candidature au Programme des chaires de recherche du Canada (21 avril 2026). Les personnes candidates qui ont obtenu leur doctorat il y a plus de 10 ans et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé parental ou d'un congé de maladie prolongé, peuvent faire examiner leur admissibilité au moyen du processus de justification des chaires de niveau 2 du Programme des chaires de recherche du Canada. Prière de communiquer avec le Décanat de la recherche et de la création de l'UQTR pour obtenir plus d'information sur le processus de justification (drc@uqtr.ca).

Engagement de l'Université à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :

L'UQTR est déterminée à offrir un milieu équitable, diversifié et inclusif, essentiel au développement de connaissances et de technologies novatrices. C'est pourquoi l'UQTR s'engage à respecter les politiques fédérales de non-discrimination et d'équité en matière d'emploi. L'Université encourage particulièrement les femmes, les personnes autochtones, les personnes racisées, les personnes ayant des limitations ainsi que les personnes issues des communautés 2ELGBTQI+ à soumettre leur candidature. Conformément à la Loi, l'Université souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. Sur demande, le

processus de recrutement peut être adapté selon les besoins des personnes vivant avec des limitations.

Processus de sélection :

Chaque dossier sera d'abord évalué par un comité d'experts et d'expertes responsable d'identifier les candidatures qui répondent adéquatement aux critères de sélection de l'Université et du Programme des chaires de recherche du Canada. Les candidatures retenues seront ensuite soumises à un comité qui s'assurera que les règles et les objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université ont été pris en considération. L'octroi du poste étant conditionnel à l'approbation d'un département de l'UQTR, les candidatures retenues devront également être évaluées par un comité départemental et se soumettre au processus d'embauche de l'Université. La personne retenue sera invitée à présenter un dossier complet au Programme des chaires de recherche du Canada en avril 2026 et se verra offrir, si la chaire lui est accordée, un poste de professeur ou de professeure menant à la permanence.

Liens utiles :

Pour plus d'information sur le Programme des chaires de recherche du Canada, consultez le site web : <https://www.chairs-chaire.gc.ca/home-accueil-fra.aspx> .

Pour plus d'information sur le processus d'attribution des chaires de recherche du Canada à l'UQTR, consultez le site web : http://www.uqtr.ca/CRC_balises.

Pour plus d'information sur l'UQTR, consultez le site web : <http://www.uqtr.ca>.

Pour plus d'information sur le GRIPI, consultez le site web : http://www.uqtr.ca/le_GRIPI

Pour plus d'information sur la Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce inclusive, consultez le site web : <http://www.uqtr.ca/chaireunesco>

Pour plus d'information sur les mesures d'adaptation qui peuvent être offertes aux personnes vivant avec des limitations, Mathieu Desjardins du Service des ressources humaines de l'UQTR à cette adresse: srh@uqtr.ca

EXIGENCES DE L'UNIVERSITÉ :

Scolarité :

La personne retenue sera appelée à occuper un poste de professeur régulier ou de professeure régulière à l'Université du Québec à Trois-Rivières si une chaire de recherche du Canada lui est accordée. Les personnes candidates doivent donc détenir un doctorat (PhD) dans un domaine pertinent. L'Université du Québec à Trois-Rivières est un établissement francophone. La personne retenue doit donc avoir une connaissance suffisante de la langue française ou être déterminée à l'apprendre une fois en poste. L'UQTR offre un soutien à l'apprentissage de la langue française. Une expérience en enseignement est également un atout.

Documents requis :

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature sont invitées à soumettre leur dossier avant 17 h le 16 octobre 2025. Le dossier doit inclure : une lettre de motivation, un curriculum vitae, une brève description de la programmation de recherche de la chaire (maximum de trois pages), quelques exemples ou copies de contributions significatives dans un domaine pertinent et les noms de trois expertes ou experts disposés à produire une lettre d'appui à leur candidature. Les personnes candidates peuvent également joindre à leur dossier des précisions sur les circonstances particulières qui ont pu entraîner un ralentissement ou une interruption de leurs activités de recherche. L'UQTR tiendra compte de ces circonstances particulières lors de l'examen des dossiers. L'ensemble des documents requis doit être transmis en un seul document PDF à l'aide du formulaire en ligne de déclaration volontaire qui est accessible à cette adresse:

http://www.uqtr.ca/CRC_Declaration_volontaire

TRAITEMENT:

Salaire : Le salaire est déterminé selon la convention collective des professeurs et professeures de l'UQTR et les titulaires d'une chaire de recherche du Canada peuvent obtenir une prime annuelle pouvant aller jusqu'à 20% de leur salaire.

Toute candidature sera traitée confidentiellement

Veillez faire parvenir votre candidature au plus tard le 16 octobre 2025 à 17 h.